

FAMILLE - SOCIAL

DOMAINE D' ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME E/M K1101 Accompagnement et médiation familiale  
 Correspondance RIME E/M FPEJUS10 Chargé d' éducation et d' insertion

## MÉTIER

<b>Définition</b>	<b>Met en œuvre et conduit la politique départementale de prévention et de protection de l'enfance en liaison avec des partenaires</b>
<b>Autres appellations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre en charge de la protection de l'enfance</li> <li>• Cadre de l'aide sociale à l'enfance</li> <li>• Responsable territorial-e enfance-famille</li> <li>• Responsable d'unité d'aide sociale à l'enfance</li> </ul>
<b>Facteurs d' évolution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, induisant de nombreuses évolutions, dont le principe de subsidiarité</li> <li>• Massification des problèmes sociaux ; paupérisation et précarisation des publics ; hétérogénéité croissante des publics</li> <li>• Grande diversité des typologies de familles (modèles conjugaux, modèles sociaux, modèles culturels)</li> <li>• Imbrication des situations de souffrances sociales et psychiques, voire psychiatriques</li> <li>• Développement de l'accompagnement et du soutien à la parentalité</li> <li>• Territorialisation des services et développement des coopérations transversales</li> <li>• Recherche de pratiques de travail plus participatives avec les familles</li> <li>• Implication croissante dans la responsabilité budgétaire</li> </ul>
<b>Situation fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département</li> <li>• Généralement rattaché à la direction de la solidarité, de la prévention et de l'action sociale, ou des interventions sanitaires et sociales, etc.</li> </ul>
<b>Conditions d' exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en bureau ; déplacements fréquents</li> <li>• Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public</li> <li>• Disponibilité, respect du secret professionnel</li> </ul>
<b>Spécialisations / Extensions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur ad hoc ; Responsable de l'adoption</li> </ul>
<b>Autonomie et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relative autonomie dans la coordination du travail de prévention et de protection de l'enfance sur le territoire de la circonscription</li> <li>• Garant du respect des droits et de l'égalité de service aux mineurs, du bien-être, de la sécurité et du développement des enfants confiés ou des mineurs maltraités</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information de l'autorité hiérarchique des besoins sociaux recensés</li> <li>• Échanges permanents d'informations avec l'ensemble des travailleurs sociaux</li> <li>• Interlocuteur des services centraux, des élus et des partenaires sur le territoire de la circonscription</li> <li>• Échanges d'informations avec les personnels médicaux, les enseignants, les magistrats, les gendarmes et policiers</li> <li>• Collaboration avec l'autorité judiciaire de protection de l'enfance</li> <li>• Représentation de l'institution auprès des instances publiques locales (commission d'agrément ; tribunal de grande instance)</li> </ul>
<b>Cadre statutaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'emplois : Attachés territoriaux (catégorie A, filière Administrative)</li> <li>• Cadre d'emplois : Conseillers territoriaux socio-éducatifs (catégorie A, filière Sociale)</li> </ul>
<b>Conditions d' accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie</li> </ul>

**Activités techniques**

- Garantie de la qualité de l'évaluation de la situation familiale
- Décision et mise en œuvre des mesures d'aide sociale à l'enfance
- Conception et mise en œuvre du projet pour l'enfant
- Coordination des partenaires et des acteurs de l'aide sociale à l'enfance
- Contrôle et garantie de l'application du droit de l'enfant et de la famille
- Conseil technique et soutien des équipes
- Participation à la politique départementale en matière de protection de l'enfance
- Mise en œuvre des procédures d'adoption

**Activités spécifiques**

- Contrôle et veille juridique
- Accueil des jeunes et des familles
- Suivi et contrôle des établissements et services de protection de l'enfance

**ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES****SAVOIR-FAIRE****Garantie de la qualité de l'évaluation de la situation familiale**

- Structurer le cadre organisationnel de l'évaluation
- Solliciter et permettre l'émergence d'une pluralité de points de vue (pluridisciplinaire et pluri-institutionnel)
- Veiller à la qualité des évaluations
- Accompagner les équipes sur les plans éthique et méthodologique de leur évaluation
- S'assurer de l'exploration des pistes de maintien de l'enfant dans son milieu naturel
- Vérifier que l'évaluation ait pris en compte l'ensemble des ressources et potentiels des personnes concernées
- Faire de l'évaluation un temps qui soit aussi constructif et positif pour entamer un travail avec les parents

**Décision et mise en œuvre des mesures d'aide sociale à l'enfance**

- Repérer les signes de danger et les possibilités d'actions de la protection de l'enfance
- Recueillir des informations et des avis et les analyser
- Décider les mesures adaptées et proportionnées, et déclencher les procédures administratives et judiciaires (assistance éducative, tutelle, déclaration judiciaire d'abandon, information préoccupante, etc.)
- Veiller à l'articulation de l'action des différents services du département (cellule de recueil des informations préoccupantes, service social, protection maternelle et infantile (PMI), aide sociale à l'enfance (ASE))
- Prendre conscience de l'impact de ses représentations socio-culturelles et professionnelles quant à l'éducation, aux besoins de l'enfant et aux modes de vie en regard des conceptions des parents, de leurs pratiques et de leurs possibilités

**Conception et mise en œuvre du projet pour l'enfant**

- Créer les conditions propices à la construction d'un projet élaboré collectivement
- S'assurer d'une mise en œuvre qui prenne en compte les évolutions de l'enfant et de la famille
- Garantir que le projet s'appuie sur les potentialités de la famille, en tenant compte de son analyse de la situation et de ses possibilités d'action
- Recueillir l'avis de l'enfant ou créer les conditions du recueil de la parole de l'enfant
- S'assurer de l'effectivité des actions engagées par les parents, les professionnels du conseil général et les partenaires

**Coordination des partenaires et des acteurs de l'aide sociale à l'enfance**

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Organiser une négociation et une conciliation entre différents partenaires sur le territoire
- Développer ou coordonner des projets de protection et d'aide sociale mobilisant différents acteurs sur le territoire
- Inscrire son action dans le tissu associatif et éducatif local et les partenaires professionnels
- Impulser des actions concourant à la prévention sur les questions de parentalité
- Animer des groupes de réflexion, de production et d'échanges de pratiques
- Favoriser le développement d'une culture commune et de définitions partagées de la protection de l'enfance entre les partenaires et acteurs d'un territoire

**Contrôle et garantie de l'application du droit de l'enfant et de la famille**

- Garantir une posture éthique et égalitaire dans le traitement des familles
- Faire la demande auprès du parquet de la nomination d'un administrateur ad hoc quand cela est nécessaire
- Mettre en cohérence les droits et les pratiques des équipes, des institutions et des partenaires
- Suivre la jurisprudence
- Interpréter, prioriser, comparer et articuler les textes des différents codes, dans l'intérêt de l'enfant et le respect du droit des familles
- Utiliser l'ensemble des possibilités offertes par les textes pour répondre au mieux à des situations singulières
- S'assurer de l'établissement d'un rapport annuel sur la situation
- Organiser les droits de visite et les visites médiatisées dans le souci de l'intérêt de l'enfant ( cf. décret)

### Conseil technique et soutien des équipes

- Garantir un cadre d'intervention partagé par les équipes afin de leur permettre de prendre des risques éducatifs, en étant soutenus par l'institution
- Comprendre et accompagner les phénomènes émotionnels au sein des équipes
- Supporter et contenir les émotions suscitées par certaines situations traumatiques des enfants et de leurs familles
- Supporter la charge mentale liée aux situations de prises en charge complexes et les difficultés de placement des enfants en urgence

### Participation à la politique départementale en matière de protection de l' enfance

- Analyser les besoins sociaux sur le territoire en matière de protection de l'enfance
- Proposer des priorités d'action en cohérence avec les besoins du territoire, les orientations et fondements des politiques sociales, les priorités des élus et l'organisation administrative nationale
- Repérer les acteurs mobilisables dans le cadre d'un projet de développement social
- Contribuer aux travaux du schéma départemental de protection de l'enfance
- Contribuer aux travaux de l'observatoire départemental de protection de l'enfance
- Représenter et expliquer la politique départementale sur son territoire d'action, en rappelant l'importance de la notion de subsidiarité

### Mise en oeuvre des procédures d' adoption

- Organiser l'information relative à l'adoption
- Conduire des entretiens individualisés avec les candidats à l'agrément en vue d'adoption
- Coordonner l'ensemble de la procédure
- S'assurer de la complétude des informations recueillies auprès des candidats à l'adoption
- Présider la commission de décision d'agrément
- Coordonner la réalisation des évaluations sociales et psychologiques
- Sensibiliser les personnels hospitaliers et rédiger les procès-verbaux d'admission en qualité de pupille de l'État
- Rechercher l'adéquation entre le projet de la famille adoptante et l'enfant adoptable

## SAVOIRS

### > SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Modèles théoriques et référentiels d'évaluation des situations familiales (dont référentiel de l'ONED)
- Connaissances juridiques sur les écrits professionnels en protection de l'enfance (dossier de l'usager, droit des personnes)
- Connaissance de la diversité des modalités d'accueil et d'accompagnement alternatifs au placement : accueil modulable, parrainage, "tiers digne de confiance", etc.
- Typologie des situations de danger, de risque de danger, ou de non-danger
- Connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant tels que définis par la Loi 2007-293
- Connaissance des facteurs influant le développement physique, intellectuel, affectif et social de l'enfant, au regard de l'évolution des sciences humaines et sociales
- Connaissance des situations de maltraitance et des moyens de l'identifier
- Cadre réglementaire de la protection de l'enfance (et notion juridique de proportionnalité de la réponse)
- Compétences des institutions et des acteurs concourant à la protection de l'enfance : social, éducatif, judiciaire, médico-psychologique, sanitaire, MDPH, etc.
- Mesures administratives et judiciaires de protection de l'enfance
- Offre de prestations des services et établissements
- Procédures de signalement et modes de saisine de l'institution judiciaire
- Fonctionnement de l'institution judiciaire et procédures civiles et pénales

### > SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Méthodes et techniques de la conduite d'entretien avec la famille
- Méthodes d'ingénierie de projet
- Procédures d'appel à projets
- Principes du secret et de la discrétion professionnels
- Dispositifs contractuels
- Connaissances des modes d'étayage de la professionnalité (dispositifs de soutien, analyse de pratique, etc.)
- Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic de territoire
- Analyse du territoire et des partenaires institutionnels, éducatifs et associatifs
- Enjeux et logiques d'actions des différents acteurs et institutions, etc.
- Problématiques liées à l'éthique, à la déontologie

- Texte relatif au projet pour l'enfant (Article L. 223-1 du code de l'action sociale et des familles)
- Connaissances sur les spécificités de l'entretien avec un enfant
- Connaissance des théories, des méthodes et des pratiques permettant une co-construction avec les familles (empowerment : développement du pouvoir d'agir, etc.)
- Protocoles inter-institutionnels justice-département, Éducation nationale, etc.
- Procédures d'information préoccupante (IP), de signalement
- Connaissance des acteurs de la réussite éducative, des REAPP, etc.
- Code civil et code de l'action sociale et de la famille
- Textes supra-nationaux : convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 1989), déclaration universelle des droits de l' homme (Nations Unies, 10 décembre 1948), arrêts de la cour européenne des droits de l'homme
- Connaissances précises en matière d'autorité parentale : définition juridique et champ d'application
- Loi 2002-2 pour les accueils en établissements et services
- Texte sur le rapport annuel de situation
- Recommandations de l'ANESM sur l'exercice de l'autorité parentale
- Gestion des situations à fort enjeu émotionnel et des situations de violence (souffrance sociale, souffrance psychique et réactions de violence des usagers, violence institutionnelle, violences symboliques, etc.)
- Acteurs et dispositifs du développement social et local du territoire
- Procédures d'agrément, d'accouchement sous X
- Procédures de consentement à l'adoption
- Droit de la filiation et de la parenté
- Code civil, connaissance des associations agréées
- Fonctionnement du conseil de famille
- Oeuvres d'adoption, associations agréées
- Contentieux en matière d'adoption

## ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

<b>ORGANISATION - ENCADREMENT</b>	Code NSF P3	• Définition et pilotage d'un projet de direction ou de service
<b>ORGANISATION - ENCADREMENT</b>	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	Code NSF P6	• Participation à la gestion des ressources humaines